

RN141 Malvieille - Hiersac

Janvier 2023

Maîtrise d'ouvrage

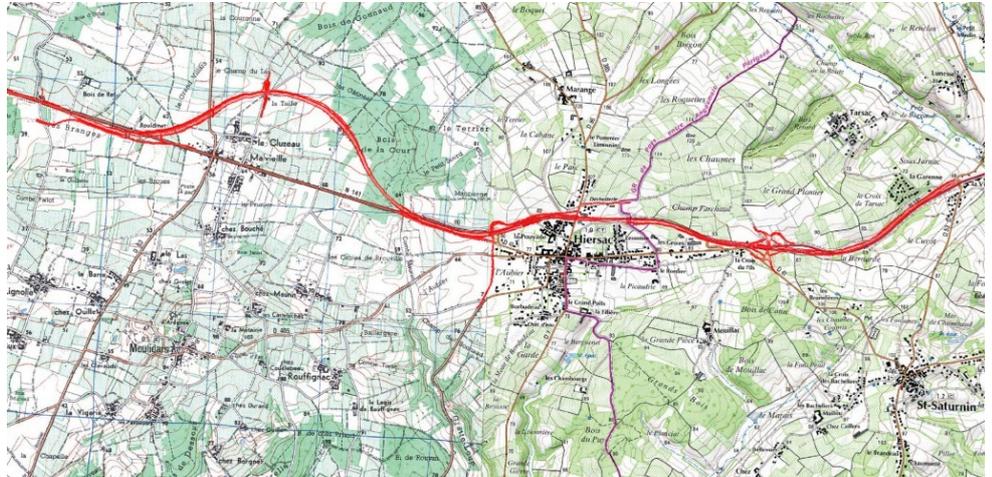
DREAL Nouvelle-Aquitaine

Bureau d'études

SAS Verdi Conseil Midi Atlantique

Trafic moyen journalier en 2022 :

16 000 véhicules/jour
(dont 9,3 % de poids lourds)



Le projet

La RN141 est un maillon important de la **Route Centre Europe Atlantique (RCEA)**.

Le projet consiste en la création d'une nouvelle section à 2x2 voies entre Malvieille et Hiersac, en prolongement de la section La Vigerie-Villesèche en direction de Cognac. C'est la dernière section en bidirectionnelle (2 voies) entre Angoulême et Cognac.

Avancement administratif

Commande de la DIT	Choix du bureau d'études	Concertation	Déclaration d'Utilité Publique	Autorisations environnementales
01/04/21	01/09/21	Mars 2023	2025	2025

Avancement technique du projet

Études d'opportunités de phase 2	Études préalables à l'enquête publique / études d'impact	Études de conception détaillée	Travaux	Mise en service
2022	2023	2024-2025	Non définis	Non définie

Fait

En cours

A venir



©Benjamin Malivert

Point actu

Par lettre du 28/04/2021 à la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, le ministre des Transports a demandé de réaliser les études d'opportunité de phase 2.

Le projet est soumis à concertation au titre de l'article L.121-16 du Code de l'environnement.

Historique du projet

Actuellement en bidirectionnelle sur environ 10 km, la section a déjà fait l'objet d'études d'avant-projet dans les années 2000.

L'opération a été déclarée d'utilité publique (DUP) le 12/09/1996, prorogée pour 5 ans, jusqu'en septembre 2011. La DUP est aujourd'hui caduque.

Un avant-projet sommaire modificatif a été établi par le bureau d'études IRIS en 2007.

L'État a acquis les emprises correspondant à l'avant-projet avant la caducité de la DUP en 2011.

Dans les années 2000, sur une partie de la moitié Ouest qui contourne Malvieille, les terrains ont déjà fait l'objet de libération d'emprises (déboisements, clôtures) et de zones d'emprunt, afin d'alimenter en remblais l'opération de mise à 2x2 voies de la RN141 en déviation de Jarnac.

Dans l'attente de l'inscription du projet dans le programme budgétaire, les études d'opportunités de phase 2 sont en cours et une concertation se déroulera au premier semestre 2023. L'objectif de cette première phase est d'actualiser l'état des lieux et réinterroger les fonctionnalités de l'opération.

Principales caractéristiques de l'opération

- 9,5 km de voies nouvelles
- Un échangeur complet et une aire de repos à l'est de Hiersac
- Des ouvrages d'art courants pour le rétablissement des routes secondaires et la transparence écologique
- 2 à 3 km de protections phoniques

En quoi va consister la concertation prévue au premier semestre 2023 ?

Les objectifs de la concertation sont :

- Informer la population de la reprise du projet ;
- Présenter les enjeux mis à jour et leurs articulations avec le projet ;
- Recueillir les points de vigilance et attentes des habitants locaux et des usagers.

La concertation se déroulera sur 4 semaines. Une réunion permettra de présenter le projet et de recueillir les contributions du public.

Les documents de concertation seront mis en ligne sur le site internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine avec possibilité de participer à la concertation en ligne.

Un bilan de cette concertation sera réalisé à l'issue des échanges.



©Trueffelpix

Financement de l'opération

Le montant de l'opération n'est pas arrêté